

*Initiatives ministérielles*

**M. Forseth:** Qui paie?

**M. Gilmour:** Ce sont les contribuables. Que cela soit parfaitement clair pour les députés ministériels, car il semblait y avoir beaucoup de confusion parmi ceux-ci quant à la position du Parti réformiste à l'égard de ce projet de loi. Nous ne préconisons pas de mettre un terme à l'assurance hypothèque de la SCHL. Nous disons que 100 milliards de dollars de responsabilité, c'est assez. Le gouvernement n'a pas à y ajouter encore 50 milliards de dollars.

• (1825)

Le fait que le gouvernement demande que cette responsabilité additionnelle soit rétroactive à 1994 montre que la SCHL a déjà dépassé ses limites. Les Canadiens devraient être inquiets que la SCHL ait besoin d'accroître sa responsabilité, non seulement parce que rien ne garantit que les prêts en souffrance ne coûteront rien aux contribuables, mais aussi parce qu'il y a manifestement des problèmes dans la gestion gouvernementale des programmes et des fonds de la SCHL.

J'ai signalé tout à l'heure que la SCHL ne sait pas quel est son passif en cours. Cela devrait inquiéter bien des Canadiens, car la SCHL ne semble pas savoir où en sont des prêts en cours venant à terme dans 10, 15 ou 20 ans.

Par exemple, des démarches faites conformément à la Loi sur l'accès à l'information révèlent que: premièrement, la SCHL ne tient aucun compte des dettes dont elle a fait grâce dans le cadre du Programme d'aide à la remise en état des logements; deuxièmement, elle ne tient de dossiers que des contrats actuels et non des contrats passés; troisièmement, elle ne tient aucun registre centralisé des subventions et des accords d'exploitation de nombre de ses programmes, y compris le Programme de logements sociaux; et, quatrièmement, elle ne tient aucun registre centralisé des sommes qui vont aux programmes à l'intention des autochtones, qui constituent un élément important de la SCHL. Ce n'est là que la pointe de l'iceberg.

Si le gouvernement doit allouer des fonds et assurer des prêts par l'intermédiaire de la SCHL, il devrait certes tenir un compte de ce qu'il dépense, de ce qu'il doit et des prêts dont il est responsable. Si la société ne peut rester au courant de ses activités financières, nous ne devrions pas accroître ses obligations, certainement pas de 50 milliards de dollars de plus. C'est non seulement irresponsable, mais c'est aussi tout à fait ridicule, notamment quand on songe à notre dette.

Ce projet de loi mène non seulement à une plus grande incertitude financière, mais il constitue clairement un pas dans la mauvaise direction. Le gouvernement ne devrait pas tenter d'élargir son rôle en matière d'habitation; il devrait plutôt chercher à décentraliser ses responsabilités.

Qu'est-il advenu de la décentralisation des pouvoirs fédéraux promise par le premier ministre? De toute évidence, elle s'est volatilisée, comme de nombreuses promesses faites par les libéraux.

Les Canadiens ne veulent pas d'un gouvernement fédéral omnipotent qui intervient dans toutes les affaires relevant des

provinces, des municipalités et du secteur privé. Ils veulent un appareil gouvernemental fédéral plus modeste et plus efficace.

Le ministre responsable de la SCHL dit que son ministère est en voie de devenir une plus petite organisation. Or, si le gouvernement procède à la réduction de ses effectifs et qu'il se retire du marché de l'habitation, pourquoi demande-t-il encore 50 milliards de dollars de fonds hypothécaires? Cela n'a pas de sens.

Cela n'entraînera pas une réduction des responsabilités fédérales. Au contraire, cela renforcera et élargira le rôle du gouvernement fédéral. Le moment est clairement venu, pour les autorités fédérales, d'aligner de nouveau leurs responsabilités par rapport à celles des autres gouvernements. Les Canadiens sont imposés d'une manière inimaginable par tous les paliers de gouvernement et ils en ont tout simplement assez.

Il est grand temps que le gouvernement fédéral renonce à un certain nombre de ses responsabilités qui donnent lieu à des chevauchements avec les provinces. Les Canadiens veulent un partage des responsabilités qui soit clair entre les différents paliers de gouvernement. Ils veulent réorienter les pouvoirs des fonctionnaires vers les gens qui, au premier chef, financent les programmes. Les Canadiens veulent que le gouvernement fédéral cesse de s'immiscer dans les affaires du secteur privé. Ils ne veulent pas et n'ont pas besoin que Big Brother se mêle de leurs affaires, et le projet de loi C-108 permet à la SCHL d'accroître sensiblement sa présence sur le marché hypothécaire.

Il est temps que le gouvernement permette au secteur privé de faire ce qu'il fait le mieux: offrir aux consommateurs des taux hypothécaires concurrentiels. Il est temps que le gouvernement cesse de perturber le secteur du logement. Les Canadiens veulent une séparation claire des responsabilités entre les paliers de gouvernement. Ils veulent des gouvernements responsables.

• (1830)

Il est temps que le gouvernement cesse de nuire au secteur privé. Les réformistes ne veulent pas de cette augmentation de 50 milliards de dollars. Nous ne disons pas que la SCHL doit se retirer du marché, mais 50 milliards de dollars, c'est trop et c'est pour cela que nous nous opposons au projet de loi.

[Français]

**M. Gilbert Fillion (Chicoutimi, BQ):** Monsieur le Président, depuis l'élection du gouvernement, plusieurs pétitions ont été déposées dans cette Chambre et plusieurs d'entre elles portaient sur le logement social et provenaient de tous les coins du Canada.

Personnellement, j'en ai déposé plusieurs. L'ancien gouvernement conservateur s'est retiré graduellement du domaine du logement social en adoptant différentes mesures.

En 1989, il se retire du Programme d'aide à la remise en état des logements locatifs. En 1992, autre mesure dévastatrice dans ce domaine, il réduit de 21 p. 100 le nombre des nouvelles unités d'habitation. Et en 1993, il met fin au financement à long terme des nouvelles unités de logement dites HLM. Également, le programme PAREL qui s'occupait de la remise en état des logements sociaux a été aboli. Le Québec a, à ce moment-là, subi un manque à gagner important.